

# Promouvoir la compétitivité des PME en Afrique francophone

Les normes ouvrent la voie au commerce



En collaboration avec:



# Collaborer pour collecter des données dans 16 pays

En 2018, le Centre du commerce international (ITC) et la Conférence permanente des chambres consulaires africaines et francophones (CPCCAF) ont uni leurs forces pour collecter des données dans 16 pays d'Afrique francophone. Certaines des questions sur la certification et l'infrastructure de qualité, tirées de l'enquête de l'ITC sur la compétitivité des PME, ont été ajoutées au sondage annuel du Baromètre d'opinion de la CPCCAF. L'étude était axée sur l'opinion des micros, petites et moyennes entreprises (MPME), bien que certaines grandes sociétés aient aussi été approchées.

## Plus de 9 000 enquêtes approfondies

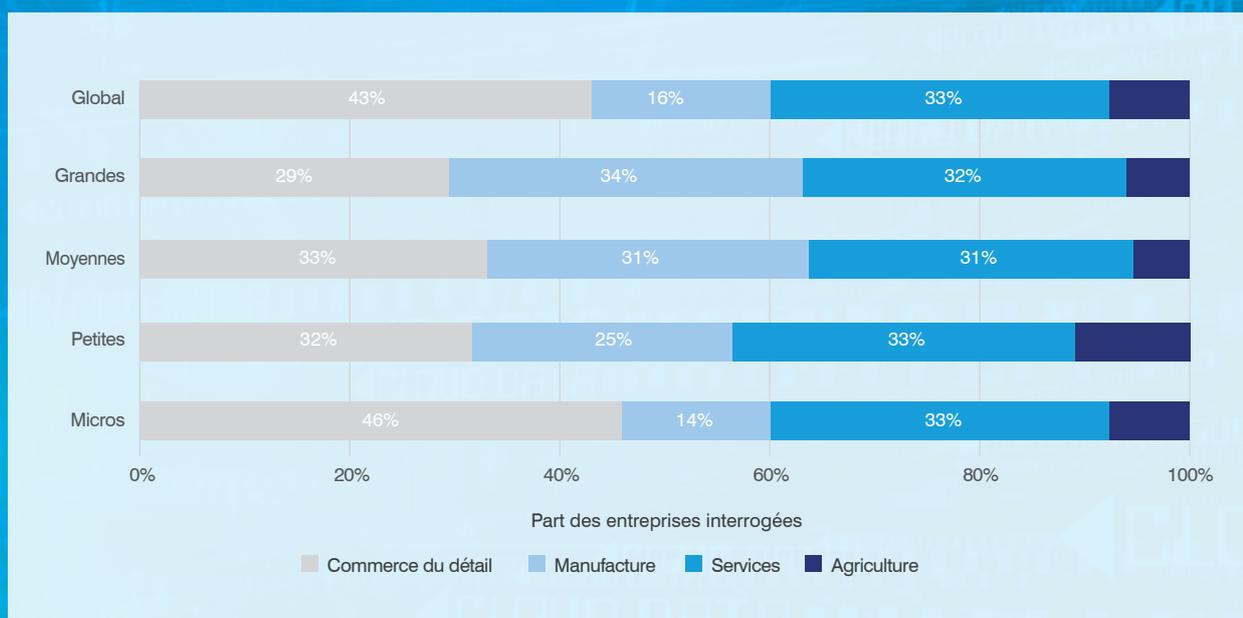
Au total, 9 396 entreprises ont été interrogées au Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon, Madagascar, Mauritanie, Maroc, Niger, République centrafricaine, République du Congo, République démocratique du Congo, Sénégal, Togo et Tunisie. L'enquête a récolté des informations de la part d'un large éventail d'entreprises. Parmi elles, 79 % sont des micro-entreprises, comptant de 1 à 9 employés, 16 % sont des petites entreprises (10 à 49 employés), 4 % sont entreprises de taille moyenne (50 à 249 employés), et 1 % sont

de grandes sociétés (plus de 250 employés). Par ailleurs, 43 % des entreprises interrogées sont actives dans le secteur du commerce de détail, 33 % dans celui des services, 16 % dans le secteur manufacturier, et 8 % dans celui de l'agriculture.

## Plus l'entreprise est grande, plus elle a de chances d'exporter

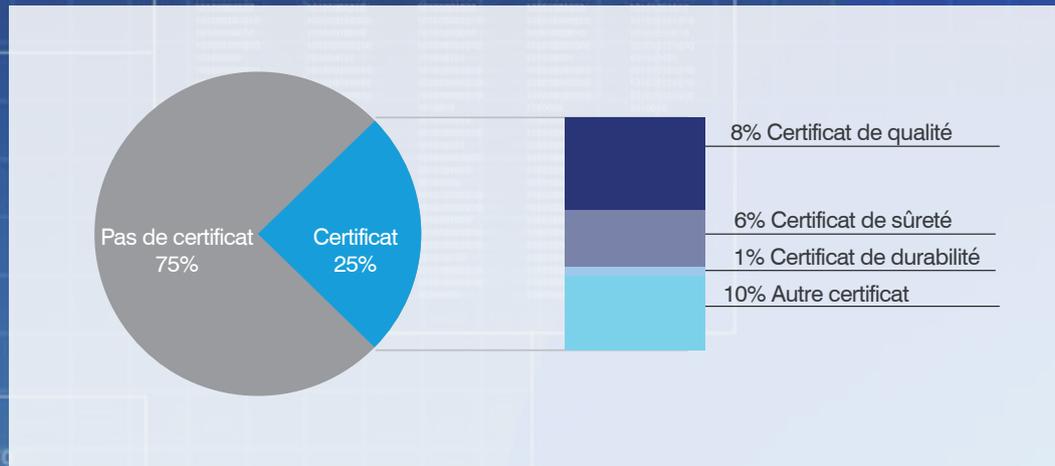
Les micro-entreprises sont principalement impliquées dans le secteur du commerce de détail (46 %), proposant des produits tels que nourriture et boissons, vêtements, mobilier, produits pharmaceutiques et électroniques. Les petites entreprises sont plutôt actives dans le secteur des services (33 %), tandis que les entreprises de taille moyenne et les grandes sociétés tendent à œuvrer plutôt dans le secteur manufacturier (respectivement 31 et 34 %). Sans surprise, plus l'entreprise est grande et industrielle, plus elle a de chance d'exporter : seules 9 % des micro-entreprises vendent leurs produits/services à l'étranger, contre 25 % pour les petites entreprises, 35 % pour celles de taille moyenne, et 47 % pour les grandes sociétés.

## Les micro-entreprises sont principalement impliquées dans le secteur du commerce de détail



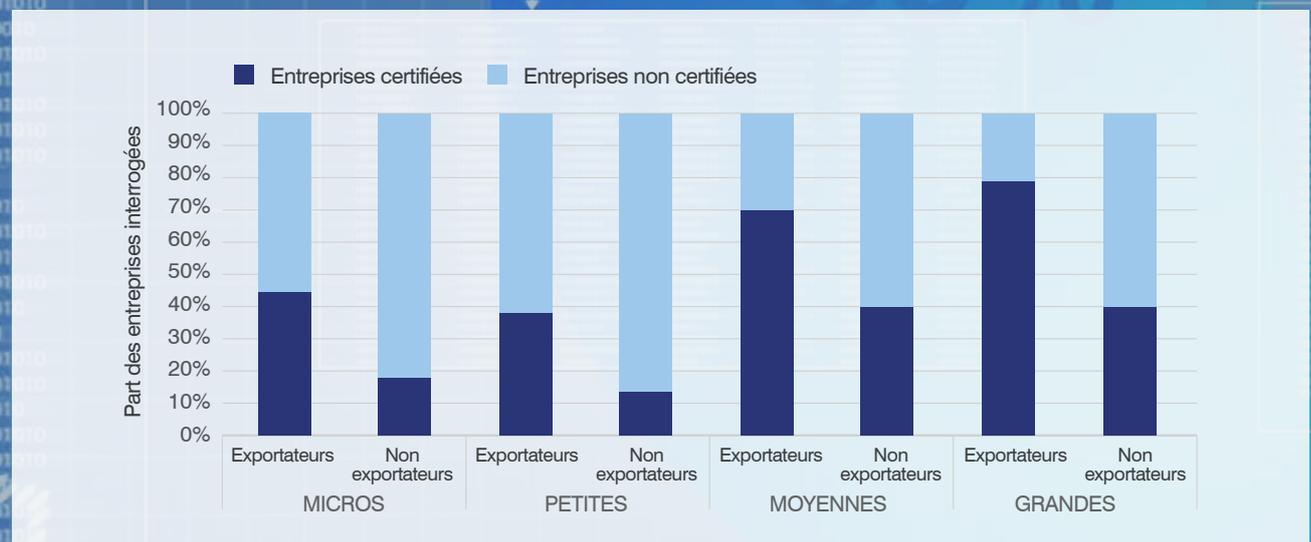
Source : Enquête de l'ITC et de la CPCCAF (2018).

## Un quart des entreprises interrogées détiennent des certificats reconnus internationalement



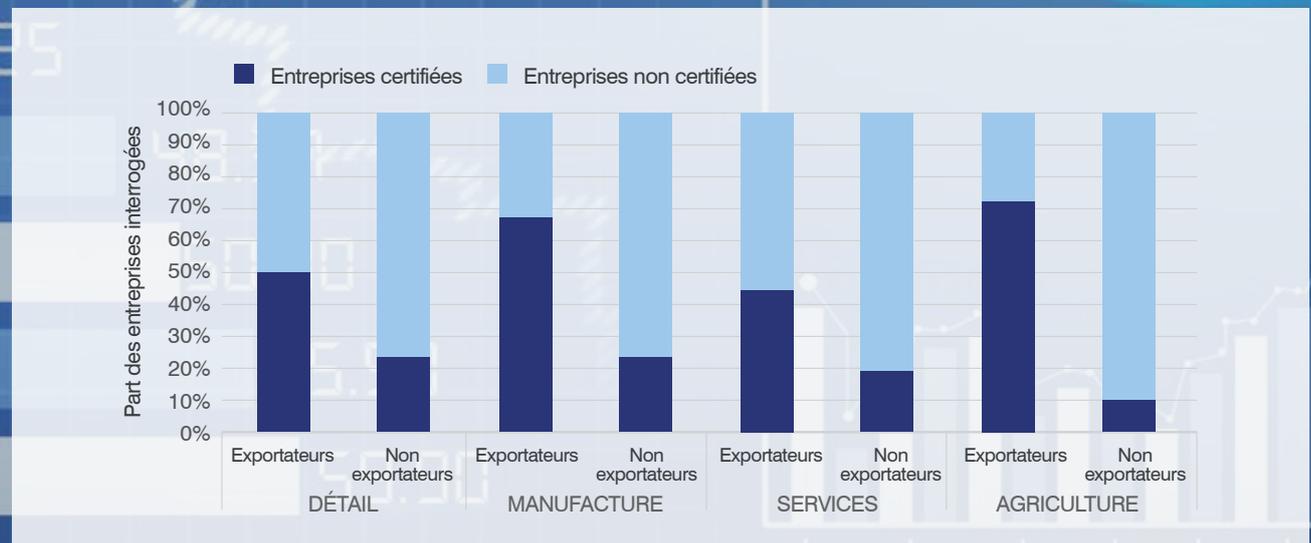
Source : Enquête de ITC et de la CPCCAF (2018).

## Les grandes sociétés et gros exportateurs ont plus de chances d'être certifiés



Source : Enquête de ITC et de la CPCCAF (2018).

## Les exportateurs des secteurs agricole et manufacturier ont plus de chance d'être certifiés



Source : Enquête de ITC et de la CPCCAF (2018).



# Taux de certification en Afrique francophone

Un quart des entreprises interrogées détiennent un certificat reconnu internationalement. Parmi elles, environ un tiers dispose d'un certificat de qualité, et un autre tiers d'un certificat de sûreté. Toutefois, rares sont celles qui ont un certificat de durabilité.

## Les grandes sociétés sont plus susceptibles d'avoir des certificats internationaux

Plus l'entreprise est grande, meilleures sont les chances qu'elle ait un certificat de qualité reconnu à l'international, et donc qu'elle puisse exporter. Selon les résultats de l'enquête, environ 60 % des grandes sociétés détiennent un certificat, soit de sûreté, soit de qualité, ou encore de durabilité, contre 51 % pour les moyennes entreprises, 37 % pour les petites, et 21 % pour les micro-entreprises.

Les sociétés plus petites ont en général plus de difficultés à supporter les coûts financiers, administratifs et autres, associés à l'obtention et au maintien de la certification. Par exemple, une enquête de l'ITC sur les mesures non tarifaires dans les Comores montre les difficultés que les réglementations techniques (en lien avec les normes de produit) et les évaluations de la conformité (en lien avec l'obtention du certificat) représentent pour les petites entreprises.

Toutes les sociétés trouvent ces normes fastidieuses, mais les petites entreprises semblent en être les plus affectées. Elles citent des délais dans les processus, avec les frais et coûts que cela entraîne, ainsi que des centres de test limités, et parfois même inadéquats, pour leurs produits.<sup>3</sup>

Des preuves empiriques rassemblées dans les pays en développement montrent que la lourdeur des réglementations techniques peut affecter le nombre d'exportateurs et la valeur des exportations. Ces lourdeurs accablent surtout les petites entreprises : une augmentation de 10 % des complications réglementaires correspond à une diminution de 3,2 % des exportations pour les petites entreprises, contre 1,6 % pour les grandes.<sup>4</sup>

## La certification et le statut d'exportation sont étroitement liés

Seules 13 % des entreprises interrogées exportent vers des marchés étrangers. Dans la mesure où la certification et la capacité à exporter vont souvent de pair, il n'est pas surprenant que 55 % des exportateurs détiennent un certificat international (le plus souvent un certificat de qualité ou de sûreté), tandis que seuls 21 % des non-exportateurs en possèdent un. Des travaux de recherche suggèrent que le fait d'être certifié augmente la valeur à l'exportation d'une entreprise, ainsi que la diversité géographique des exportations.<sup>5</sup> Dans notre échantillon, être certifié signifie avoir une meilleure chance de pouvoir exporter, quel que soit le secteur, mais en particulier dans ceux des services et de l'agriculture.

## Peu d'entreprises agricoles exportent, mais celles qui le font sont certifiées

Seules 7 % des entreprises du secteur agricole exportent. Cependant, parmi elles, plus de 70 % des exploitations détiennent un certificat. La conformité aux normes sanitaires est souvent obligatoire pour exporter des marchandises agricoles. Vu la contrainte considérable que la certification représente pour les sociétés de ce secteur, celles qui se lancent dans un tel processus semblent cibler plutôt l'exportation que le certificat lui-même.

Pourquoi y a-t-il aussi peu d'entreprises agricoles africaines certifiées ? Il existe probablement plusieurs raisons à cette tendance. Une enquête de l'ITC sur les mesures non tarifaires au Mali montrait que les fermiers sont confrontés à des difficultés techniques et en matière de qualité bien plus prononcées que les autres producteurs, et que leurs exportations exigent souvent des autorisations officielles supplémentaires. Les entreprises citaient ces exigences en matière de normes et de certification comme une contrainte majeure dans leurs activités d'exportation.<sup>6</sup> Les enquêtes sur les mesures non tarifaires en Égypte et d'autres pays ont rapportés des résultats similaires.<sup>7</sup>

3. Centre du commerce international (2018). Les Comores : Perspectives des entreprises. Série de l'ITC sur les mesures non tarifaires.

4. Rollo (2016). Technical Regulations Affect Exporters' Performance: Firm Level Evidence from Developing Countries.

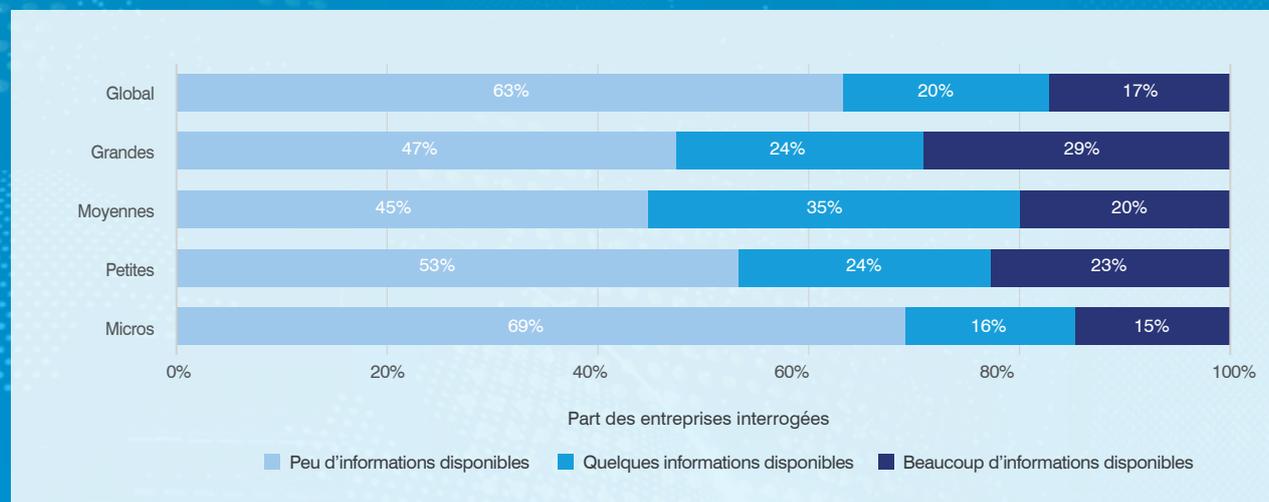
5. Volpe Martincus, Castresana et Castagnino (2010). ISO Standards: A Certificate to Expand Exports? Firm-Level Evidence from Argentina.

6. Centre du commerce international (2017). Mali : Perspective des entreprises. Série de l'ITC sur les mesures non tarifaires.

7. Centre du commerce international (2016). Égypte : Perspective des entreprises. Série de l'ITC sur les mesures non tarifaires.

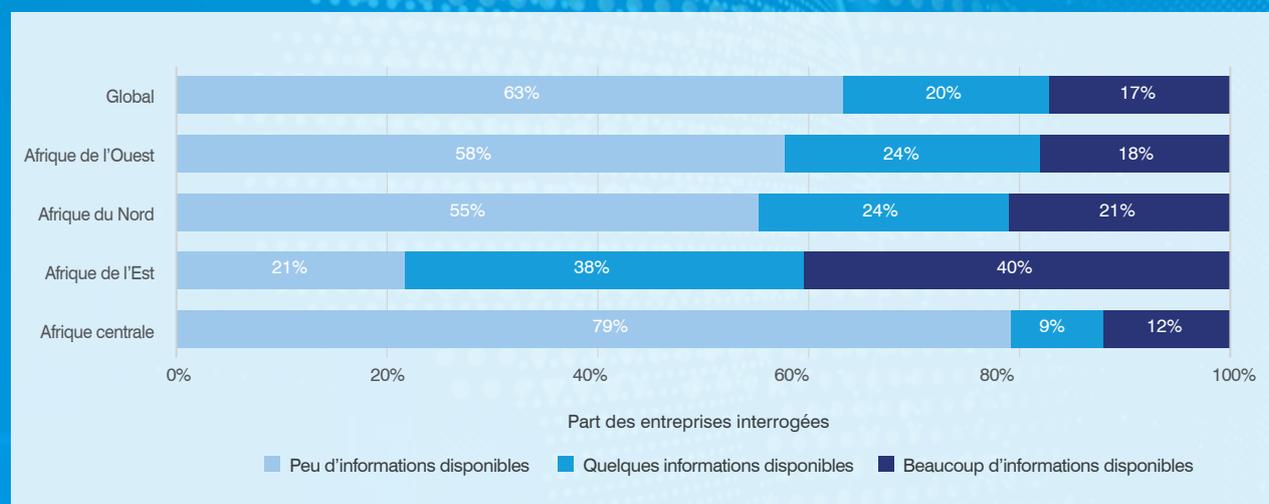


## Les entreprises de toute taille font état d'un accès limité aux informations



Source : Enquête de l'ITC et de la CPCCAF (2018).

## La disponibilité des informations pour les entreprises diffère d'une région à l'autre



Source : Enquête de l'ITC et de la CPCCAF (2018).



## Accès aux informations sur les normes

La mise à disposition d'informations sur les normes est particulièrement importante pour les PME, d'autant qu'elles disposent souvent de ressources limitées pour payer des processus de certification qui traînent parfois en longueur. La certification implique souvent la participation de plusieurs institutions, et rassembler toute la documentation nécessaire peut être chronophage.

### Les informations sur les normes et les processus de certification sont limitées

Les personnes interrogées rapportent que les informations sur les normes et les processus de certification ne sont pas immédiatement disponibles, deux-tiers d'entre eux affirmant même que leur disponibilité est limitée, voire très limitée. Cependant, environ deux-tiers des répondants n'ont pas été en mesure de répondre à la question de la disponibilité des informations, et ont coché la case « Ne sais pas ». Cela indique que leur connaissance et compréhension des normes pourrait être limitée.

Même si les sociétés de toute taille rapportent que l'accès aux informations est limité, les micros et petites entreprises tendent à se plaindre davantage que les grandes. En effet, 69 % des micro-entreprises et 53 % des petites entreprises font état d'une disponibilité limitée, voire très limitée, contre 45 % pour les moyennes entreprises, et 47 % pour les grandes. Une explication possible est que les grandes sociétés ont davantage de ressources qu'elles peuvent allouer à la collecte d'informations.

### Les exploitations agricoles font part d'un accès déficient aux informations sur les normes

Le manque d'information est particulièrement saillant pour le secteur agricole, qui compte le moins d'entreprises certifiées, et où 70 % des entreprises font état d'un accès médiocre aux informations. Du côté du secteur manufacturier, l'accès aux informations semble être un problème moindre, puisqu'il bénéficie du plus fort pourcentage d'entreprises certifiées. Cela souligne le lien essentiel entre l'accès aux informations sur les normes et le taux de certification.

Selon une enquête de l'ITC sur les mesures non tarifaires au Bénin, les entreprises des secteurs agricole et manufacturier pensent que les exigences techniques pour leurs produits sont complexes et confuses. Elles citent un manque de transparence vis-à-vis des documents requis et du rôle des agences, telles que les ministères, les autorités régionales et les chambres de commerce, pour obtenir ces normes et les certifications nécessaires à l'export.

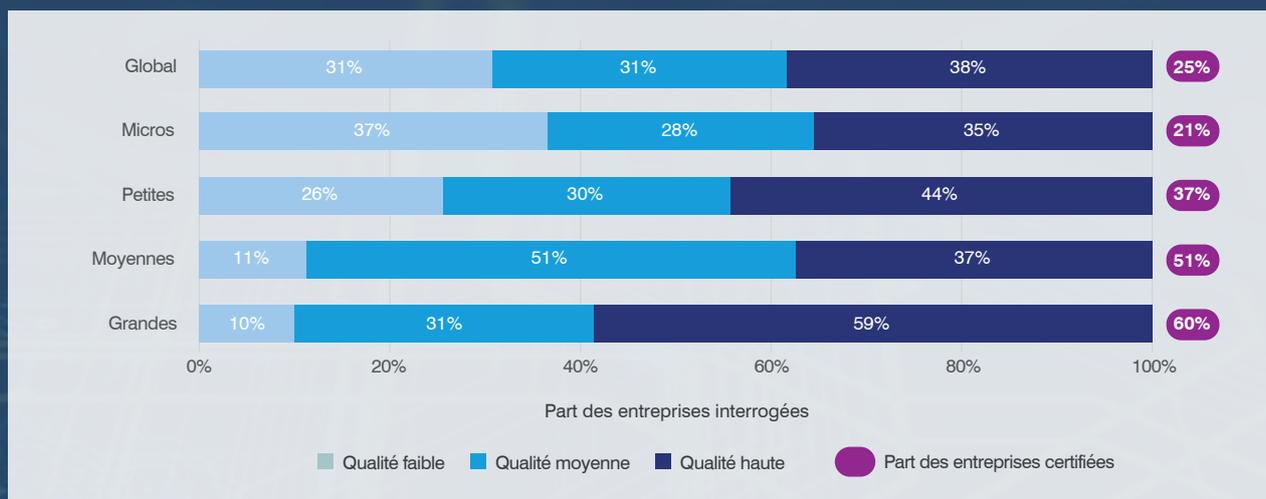
### La perception de la disponibilité des informations est liée au taux de certification

Les données collectées durant l'enquête suggèrent un lien direct entre la perception de la disponibilité des informations, et le taux de certification – en d'autres termes, dans les pays où les informations apparaissent comme plus facilement disponibles, le taux de certification est aussi plus élevé. En Tunisie, pays qui dispose dans cette enquête du taux le plus élevé d'entreprises certifiées, celles-ci se montrent aussi les plus satisfaites de la disponibilité des informations. À l'opposé, les entreprises d'Afrique de l'Est et centrale, qui ont moins de certificats, se plaignent de l'indisponibilité des informations.

### Les institutions d'appui au commerce et à l'investissement peuvent améliorer la disponibilité des informations

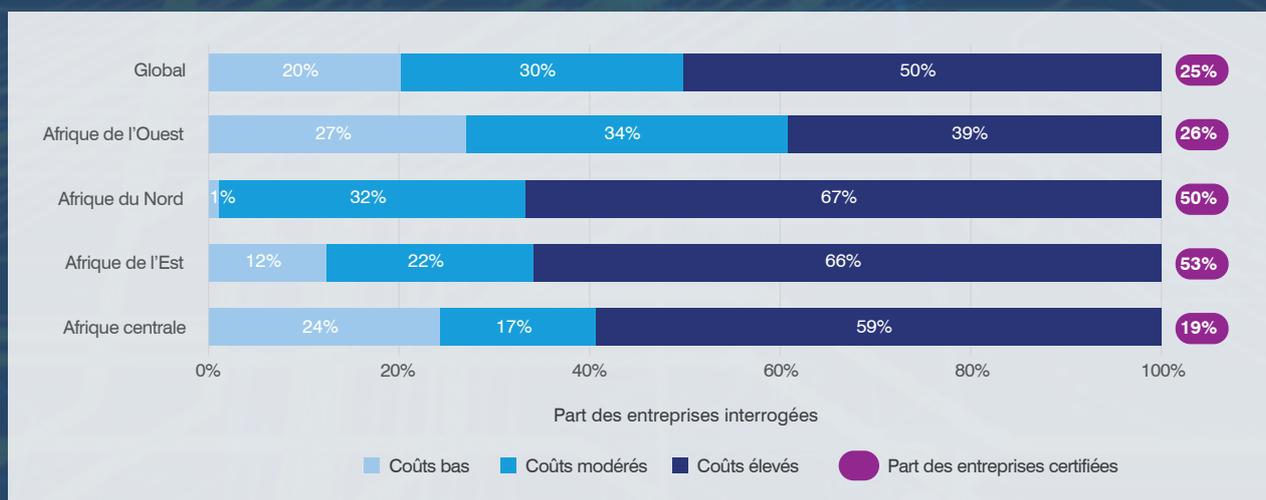
Les institutions d'appui au commerce et à l'investissement peuvent s'assurer que les normes participent à la promotion d'un « meilleur commerce » et ne deviennent pas des mesures non tarifaires déguisées. Pour cela, elles peuvent disséminer des informations de haute qualité, des guides et des conseils afin d'aider les entreprises à obtenir les certificats reconnus à l'international. Les portails de normes et autres sites Internet qui agissent comme des guichets uniques pour les entreprises, et les aident à trouver ou mettre à jour les informations pertinentes sur les normes, peuvent contribuer à alléger le fardeau des entreprises, et en particulier celui des PME.

## La perception de la qualité des organismes de certification varie selon la taille des entreprises



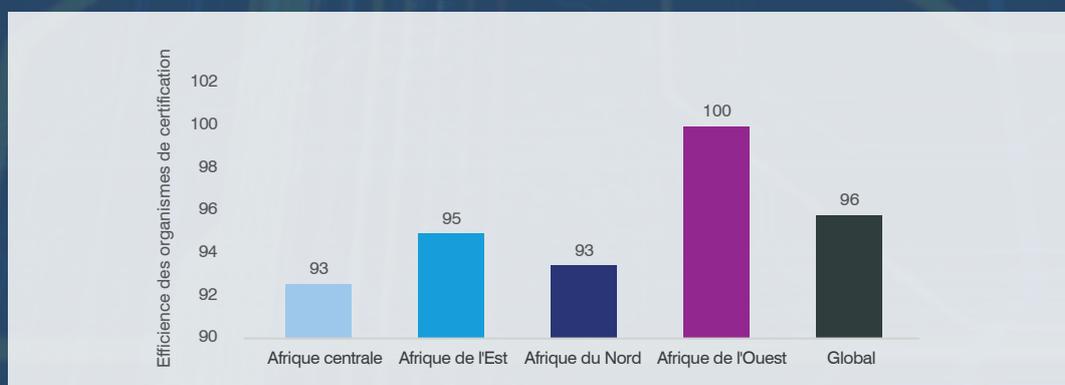
Source : Enquête de l'ITC et de la CPCCAF (2018).

## La moitié des entreprises interrogées considèrent la certification comme onéreuse



Source : Enquête de l'ITC et de la CPCCAF (2018).

## L'efficacité des organismes de certification varie selon les régions



**Note:** Les scores de l'efficacité correspondent au ratio de ceux de la qualité (*Veillez évaluer la qualité des services des organismes de certification*) divisés par ceux des coûts (*Veillez évaluer le coût des services des organismes de certification*). Pour faciliter la comparaison, les scores ont été normalisés de manière à ce que celui de la région la plus efficace soit égal à 100.

Source : Enquête de l'ITC et de la CPCCAF (2018).

# Infrastructure de qualité

L'infrastructure de qualité est l'ensemble des organismes qui crée, maintient et met en œuvre les normes. Cela inclut les agences nationales de normalisation, les organismes d'évaluation de la conformité, ainsi que les organes de métrologie et d'accréditation. Les entreprises interrogées en Afrique francophone signalent que la qualité de leur infrastructure en la matière est plutôt bonne en général.

La moitié d'entre elles ont eu un contact direct avec les organismes de certification. Parmi elles, 38 % évaluent la qualité des services comme étant bon, voire très bon. Les organismes de certification d'Afrique du Nord ont obtenu des scores particulièrement élevés, où 50 % des firmes ont évalué leur qualité comme étant bonne ou très bonne. Ces résultats sont alignés avec une autre enquête sur la compétitivité des PME menée par l'ITC au Maroc en 2017<sup>8</sup>, qui montre une forte prévalence des certifications, notamment dans les industries agroalimentaires et de haute technologie.

## Les grandes sociétés ont une meilleure opinion des infrastructures de qualité que les PME

Les grandes entreprises semblent être plus satisfaites que les petites de la qualité des organismes de certification : près de 60 % des grandes sociétés sont satisfaites des infrastructures de qualité de leur pays de manière élevée, contre 35 % pour les micro-entreprises. De nombreuses raisons peuvent expliquer un tel résultat. D'abord, les grandes firmes peuvent dédier davantage de ressources humaines et financières aux processus de certification. Ce sont donc elles qui obtiennent le plus souvent la certification. En conséquence, les organismes de certification adaptent peut-être naturellement leurs services pour répondre aux besoins des grandes sociétés, mettant en place sans le vouloir des procédures qui découragent les PME d'accéder à la certification.

Une enquête sur les mesures non tarifaires en Guinée<sup>9</sup> montrait une forte prévalence des paiements informels pour accélérer les processus de certification. Dans la mesure où les grandes firmes ont d'habitude plus d'influence grâce à leur réputation, et de meilleures capacités financières, il n'est pas surprenant que les grandes sociétés de l'échantillon d'Afrique francophone fassent aussi état d'une meilleure qualité de services.

## Les coûts de certification sont perçus comme élevés

Les entreprises interrogées, quelle que soit leur taille, considèrent de manière générale que la certification est onéreuse. Celles d'Afrique centrale, qui tendent à être les moins certifiées, tendent aussi à considérer les coûts de certification comme élevés. Bien que la moitié des répondants d'Afrique du Nord et de l'Est soient certifiés, deux tiers des sociétés interrogées dans ces régions pensent encore que les coûts de certification sont hauts.

Les délais et coûts associés à la certification semblent être des facteurs importants freinant l'acquisition de nouveaux certificats. Les enquêtes de l'ITC sur les mesures non tarifaires montrent que les coûts de certification affectent les entreprises de différentes manières. Par exemple, les exportateurs tunisiens citent des coûts de certification très élevés, résultats de frais formels et informels, de procédures longues qui causent souvent des retards et des coûts d'opportunité élevés. Les délais ne sont pas seulement d'ordre administratif, mais sont aussi, selon les entreprises, du fait de l'inadéquation des laboratoires et agences d'accréditation – soit de l'infrastructure technique elle-même. C'est particulièrement le cas pour les exportations de produits agricoles et de la pêche.<sup>10</sup> Les résultats du Rwanda<sup>11</sup> et d'autres pays sont similaires.

## Une meilleure qualité s'accompagne de coûts plus élevés

Coûts et qualité semblent être liés. Comme le montrent les évaluations fournies par les entreprises interrogées, les organismes de certification de bonne qualité sont habituellement perçus comme étant plus chers que ceux de moindre qualité. Les coûts sont les plus élevés en Afrique du Nord, où la qualité est aussi évaluée comme la meilleure, tandis qu'en Afrique de l'Est, coûts et qualité sont considérés au plus bas.

Cependant, les organismes de certification d'Afrique de l'Est ont les meilleurs taux de performance en termes d'efficacité (le ratio qualité-coûts). Les pays d'Afrique de l'Est collaborent depuis 2001 pour harmoniser leurs normes.<sup>12</sup> L'harmonisation des normes ou des réglementations techniques permet aux PME de réduire leurs coûts, puisque la conformité à une norme nationale implique automatiquement la conformité aux normes étrangères harmonisées. Les organismes de certification en bénéficient aussi, puisqu'ils peuvent partager leur expérience, les équipements et les centres de test.

8. Centre du commerce international (2018). Enquête sur la compétitivité des PME, Maroc.

9. Centre du commerce international (2015). Guinée : Perspective des entreprises. Série de l'ITC sur les mesures non tarifaires.

10. Centre du commerce international (2014a). Tunisie : Perspective des entreprises. Série de l'ITC sur les mesures non tarifaires.

11. Centre du commerce international (2014b). Rwanda : Perspective des entreprises. Série de l'ITC sur les mesures non tarifaires.

12. Plus d'information sur : [www.waqs.org/fr/content/contexte](http://www.waqs.org/fr/content/contexte)



## Principaux enseignements

Les PME forment l'épine dorsale de l'économie africaine. Aider davantage d'entreprises à se relier aux marchés internationaux permettraient que les gains des échanges soient plus équitablement distribués, et génèrent les emplois nécessaires à l'absorption de la population active en croissance rapide. Amener davantage d'entreprises à se conformer aux normes internationales peut jouer un rôle essentiel pour atteindre ces objectifs.

### Taux de certification

- La certification est souvent un prérequis pour pénétrer un marché étranger. Seul un quart des entreprises interrogées détiennent un certificat reconnu à l'international. La plupart de ces entreprises ont un certificat soit de qualité, soit de sûreté.
- Plus l'entreprise est petite, moins grandes sont les chances qu'elle ait un certificat reconnu à l'international. Les petites entreprises ont souvent de la peine à supporter les coûts financiers, administratifs ou autres associés à l'obtention et au maintien d'un certificat.
- Seules 7 % des entreprises du secteur agricole exportent, mais parmi celles-ci, 70 % ont un certificat international. Accroître le nombre d'exploitations agricoles certifiées pourrait donc aussi stimuler le nombre des exportateurs.

### Accès aux informations sur les normes

- Les informations sur les normes et les processus de certification ne sont pas immédiatement disponibles. Les petites entreprises font part de davantage de difficultés pour accéder à ces informations, ce qui peut expliquer leur taux plus faible de certification.

- Les exploitations agricoles affirment avoir un accès particulièrement limité aux informations sur les normes. Le faible niveau de connectivité en zones rurales, dans de nombreuses régions d'Afrique, peut freiner la diffusion de ce type d'information.
- Dans les pays qui comptent davantage d'entreprises certifiées, celles-ci estiment avoir un meilleur accès aux informations. Les institutions d'appui au commerce et à l'investissement peuvent aider à diffuser des informations de haute qualité sur les normes en mettant en place des guichets uniques pour les PME.

### Qualité et coûts des infrastructures de certification

- La qualité des services fournis par les organismes de certification est considérée comme bonne. Toutefois, l'évaluation qu'en donnent les PME est d'un niveau plus faible que les grandes sociétés. Cela suggère que les grandes entreprises sont mieux positionnées pour tirer parti des services offerts, ou que ces services sont mieux adaptés à ces grandes firmes.
- Quelle que soit la taille de l'entreprise, elles considèrent toutes que les coûts de certification sont élevés. Les sociétés d'Afrique centrale font part de coûts particulièrement élevés, ce qui peut expliquer leur faible taux de certification, en comparaison des autres régions.
- De meilleures infrastructures de qualité sont aussi plus chères. En matière de certification, l'Afrique de l'Ouest semble offrir le meilleur rapport qualité-coûts.

## La Conférence permanente des chambres consulaires africaines et francophones

---

La Conférence permanente des chambres consulaires africaines et francophones (CPCCAF) est un réseau de coopération économique pour le développement du secteur privé et des échanges en Afrique francophone. Elle vise à encourager la coopération bilatérale et multilatérale entre les chambres de commerce, d'artisanat et d'agriculture, ainsi que d'autres organisations de promotion du commerce, dans tous les domaines du développement de l'entrepreneuriat. Forte de 50 années d'activités, la CPCCAF dispose d'un réseau couvrant 31 économies, dont 26 pays d'Afrique francophone.

## Le Centre du commerce international

---

Établi en 1964, le Centre du commerce international (ITC) est l'agence conjointe de l'Organisation mondiale du commerce et des Nations Unies. L'ITC est la seule agence de développement des Nations Unies pleinement dédiée à appuyer l'internationalisation des PME. Grâce à ses outils d'accès aux marchés et ses programmes d'assistance technique, l'ITC permet aux PME des économies en développement et en transition d'exploiter les nouvelles opportunités de marché, et de ce fait d'augmenter les revenus et de créer des emplois, notamment pour les femmes, les jeunes et les communautés défavorisées.

**Siège**

Centre du commerce international  
54-56, Rue de Montbrillant  
1202 Genève, Suisse

**Équipe PME Benchmarking**

**T:** +41 22 730 0588  
**E:** [jansen@intracen.org](mailto:jansen@intracen.org)  
[www.intracen.org/SMEBenchmarking](http://www.intracen.org/SMEBenchmarking)

**Adresse postale**

Centre du commerce international  
Palais des Nations  
1211 Genève 10, Suisse

Le Centre du commerce international (ITC) est l'agence conjointe de l'Organisation mondiale du commerce et des Nations Unies.

Les photographies : ©Shutterstock.com